

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 60 (1915)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LX^e Année

N^o 12

Décembre 1915

LES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE BELGE EN 1914.

Au temps où le mot de neutralité avait encore une signification, il était intéressant de comparer la neutralité de la Suisse et celle de la Belgique et de faire ressortir les différences qu'il y avait entre elles au point de vue de ce qu'on appelait alors le droit international.

A présent que la force prime le droit, il est plus utile de comparer les armées des Etats neutres que leurs constitutions. C'est pourquoi nous pensons qu'un résumé des opérations de l'armée belge ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs ¹.

En ce qui concerne soit l'état de préparation à la guerre, soit la conduite d'une campagne défensive contre un envahisseur disposant d'une grande supériorité numérique, il y a d'instructifs rapprochements à faire entre l'héroïque armée belge et notre pacifique armée suisse.

Comme la Suisse, la Belgique a senti, dans les dernières années, la nécessité d'augmenter ses forces militaires, mais elle s'y est prise un peu tard. Tandis que nos lois militaires de 1907 et 1911 nous avaient mis sur un pied de préparation satisfaisant, la nouvelle loi militaire belge de 1913 commençait à peine à déployer ses effets. Elle devait donner à la Belgique, en 1918, une armée de 350 000 hommes, dont moitié pour les forteresses et moitié pour l'armée de campagne.

¹ Sources consultées :

L'action de l'armée belge pour la défense du pays et le respect de sa neutralité. Rapport du commandement de l'armée. Paris, Chapelot, 1915.

La campagne de l'armée belge (31 juillet 1914-1^{er} janvier 1915). D'après les documents officiels. Paris, Bloud et Gay, 1915.

Les pages de gloire de l'armée belge, par le commandant Willy Bréton. Paris, Berger-Levrault, 1915.

Comme cartes, suivre sur n'importe quelle carte de Belgique ou sur les croquis numéros 12, 18, 19 et 20 de l'*Atlas* publié en supplément par la *Revue militaire Suisse*.